

SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES ARACHIDE, SÉSAME ET KARITÉ AU TCHAD (SODEFIKA), PHASE 3



Formation pratique sur la fabrication d'engrais organique au personnel ANADER.

Photo : © SWISSAID

Suivi de la qualité des amandes (de karité) cuites auprès d'une collectrice.

Photo : © CARITAS TCHAD



L'arachide, le sésame et le karité présentent des potentiels de diversification de la production agricole durable et de création d'emplois pour les exploitations familiales (surtout pour les femmes et les jeunes). Les acteurs de la chaîne de valeur des filières arachide, sésame et karité sont confrontés à de nombreuses contraintes qui sont 1) La faible performance et des difficultés à répondre à la demande du marché ; 2) Les produits et les services financiers non adaptés aux besoins des entreprises ; 3) La faible structuration et le manque de professionnalisme ainsi que la méconnaissance des prix du marché. Ces contraintes ne favorisent pas le développement de ces filières encore peu exploitées.

Le projet SODEFIKA, initié et financé par la Suisse, a pour but de contribuer au renforcement des acteurs intervenant dans les chaînes de valeur précitées : coopératives de producteurs, grossistes, exportateurs, transporteurs, vendeurs d'équipements et d'emballage, etc.

La valorisation des cultures de rente comme l'arachide, le sésame et le karité, a le potentiel de rendre les entreprises plus viables et plus rentables, leur permettant ainsi d'offrir de nouvelles opportunités économiques aux populations rurales, en particulier les femmes et les jeunes.

En terme d'impact envisagé, le projet suppose que si les systèmes de marché pour les filières arachide, sésame et karité sont plus inclusifs, durables et résilients aux différents changements (climatique,

économique, politique, sécuritaire) avec l'appui du projet, et si les fonctions interconnectées du secteur (système d'information sur les marchés, financement/éducation financière, formats d'échange de marché) offrent de meilleures conditions cadres aux activités de ces filières, alors les populations pauvres et vulnérables auront accès à des services de qualité et à des opportunités commerciales. Les exploitations familiales et coopératives pourront ainsi se professionnaliser, accroître leurs revenus et contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des communautés ainsi qu'à une gestion rationnelle des ressources naturelles.

Ce projet a connu 2 phases de 4 ans chacune (2015-2019 et 2019-2023) avec les principaux résultats suivants : (i) Une expertise locale (445 animateurs endogènes) a été développée pour un appui/conseil rapproché aux 94'000 exploitations familiales ; (ii) La pression anthropique sur le karité et les conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles sont réduits grâce à l'application de conventions locales ; (iii) Les capacités techniques de production et gestion de 110 coopératives de production d'arachide et de sésame comptant plus de 36'662 membres se sont diversifiées et les revenus additionnels ont augmenté de 100'000 FCFA/an en moyenne ; (iv) 658'000 personnes dont 361'900 femmes (soit 55%) ont diversifié leurs sources d'apport alimentaire et nutritionnel. Les membres des coopératives ont pu inscrire leurs enfants à école et dans les universités grâce à leur revenu. Le projet contribue à accroître le

revenu additionnels (+106% par rapport à la situation au démarrage du projet) de plus de 658'000 personnes dont 357'920 femmes à travers l'appui à la transformation, à la commercialisation et à la construction des magasins de stockage. Cette augmentation des revenus a notamment permis aux femmes actives dans la collecte et la transformation du karité d'améliorer les conditions socio-économiques de leur famille, d'avoir un meilleur accès aux soins de santé, de scolariser leurs enfants, et d'augmenter leur pouvoir décisionnel au sein de la famille. En outre, le projet inclut des réfugiés et retournés fuyant la crise en République centrafricaine.

La phase 3 (2023-2027) du projet cible des exploitations familiales qui mènent des activités dans les trois filières (arachide, sésame et karité) dans les provinces du Logone Oriental, du Mandoul et du Moyen Chari. Elle vise l'amélioration de l'environnement d'affaires pour contribuer à l'augmentation des revenus de 100 opérateurs économiques et 120'000 exploitations familiales parmi lesquelles, au moins 60% dirigés par les femmes et les jeunes. Le projet aura un effet induit au-delà des trois provinces prioritaires, grâce au renforcement des capacités des services d'appuis et de tous les acteurs des trois filières.

Cette phase vise les objectifs suivants : i) Les exploitations familiales ont accès à des services d'appui (semences, emballage, formation, stockage et vente, système d'information sur le marché...) qui leurs permettent d'améliorer leur productivité, leurs marges et leurs ventes ; ii) Les exploitations familiales (les coopératives) et le secteur privé (institutions financières, exportateurs, grossistes, détaillants, transporteurs, vendeurs d'équipements, vendeurs d'emballages, etc.) accèdent aux crédits, à l'épargne et à l'éducation financière et accroissent leur capacité d'investissement ; iii) Les exploitations familiales, en particulier les femmes et les jeunes, bénéficient d'un environnement favorable au développement de leurs activités (des mesures, des lois, etc. qui favorisent le développement des activités économiques).

L'approche systémique qui consiste à mettre les acteurs au centre pour discuter et collaborer entre eux sera intensifiée pour identifier les difficultés et les opportunités de marché. Le but est de parvenir à élaborer des stratégies commerciales collectives pour pallier aux problèmes et augmenter les chances de croissance des acteurs du marché. Des prestataires de services locaux accompagnent les

acteurs dans ce processus. Le secteur privé est stimulé pour être capable de fonctionner de manière autonome et durable au sein du système du marché.

Témoignage d'un semi-industriel mis en relation avec les coopératives mixtes :

« Je m'appelle Brahim Bahar, semi-industriel membre de la coopérative AL-AMAL WATAKADOUM de la Pendé. Le projet SODEFIKA à travers son partenaire APRODID, nous a mis en relation avec les coopératives de production et de commercialisation d'arachide et de sésame en fin d'année 2020. De janvier à mars 2021, j'ai signé cinq contrats d'achat de 358 sacs d'arachide pour un montant total de 8'610'000 FCFA (14'292.82 CHF) avec la coopérative CBC de Bodo afin d'alimenter mon nommé « Andouria ». Ma satisfaction réside sur la qualité des graines d'arachide bien séchées et conditionnées dans des emballages appropriés et le climat de confiance s'installe entre nous pour développer nos affaires. Merci aussi à l'équipe du projet SODEFIKA pour leurs appuis multiformes. » (Source : APRODID, janvier 2021).

Durée du projet :
2015–2027

Durée de la phase 3 :
01.12.2023–30.11.2027

Budget Phase 3:
CHF 8'150'000
FCFA 5'422'847'000

Provinces d'intervention :
Logone oriental, Mandoul, Moyen Chari

Contact :
Remadji Mani,
mani.remadji@eda.admin.ch

Donateur :
Direction du Développement et de la Coopération DDC

Mandataire :
Caritas Suisse

Partenaires principaux :
Ministère de la production et de la transformation agricole
Ministère de l'Industrie et du Commerce
Secteur privé/ONG locales



Jeune homme dans son champ d'arachide.

Photo : © CARITAS TCHAD



Suivi post formation sur le diagramme de production d'huile auprès d'un opérateur économique.

Photo : © CARITAS TCHAD

IMPRESSUM

Département fédéral des affaires étrangères DFAE
Direction du développement et de la coopération DDC
Division Afrique Subsaharienne
Bureau de la coopération suisse au Tchad
BP : 1102, Avenue Général Routouang Yoma Golom, Sabangali, N'Djamena
Photos : © DDC/CARITAS Tchad/SWISSAID